

Conditions générales de vente

PUZZ Sàrl

1. Points généraux

1.1. Les conditions générales de vente (appelées ci-après CGV) définissent les dispositions et les prestations entre PuzZ Sàrl et ses clients.

1.2. Des accords divergents ne sont valables que s'ils ont été approuvés par écrit par PuzZ Sàrl.

2. Offre

2.1. Les offres du magasin PuzZ Sàrl sont fournies sans engagement et ne constituent donc pas des offres fermes. Sont déterminantes pour la commande sa confirmation par e-mail et la livraison des marchandises. Les offres sont fournies sous réserve de la disponibilité des articles/produits de nos fournisseurs ou des fabricants.

2.2. Les informations, descriptions de prestations de services, photos, données médias, infos de produits, photos de produits, spécifications techniques, liens accessoires etc. figurant sur le site Internet de PuzZ Sàrl sont tous sous réserve.

2.3. Toutes les descriptions de produits, illustrations, photos, données textes et médias proviennent de PuzZ Sàrl et sont soumises au seul droit de jouissance de PuzZ Sàrl.

3. Prix

3.1. Tous les prix de Puzz Sàrl s'entendent avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les prix sont indiqués net en francs suisses.

3.2. Les coûts annexes (p.ex. frais de port, d'emballage, suppléments selon les moyens de paiement sélectionnés) sont indiqués séparément et facturés en sus.

3.3. Est déterminante pour la fixation du prix la date de la commande. Les modifications des prix pendant l'exécution de la commande ne sont pas prises en compte.

3.4. Les informations sont fournies sous réserve de modifications techniques, d'erreurs et de fautes de frappe.

3.5. Puzz Sàrl peut modifier ses prix en tout temps sans préavis.

4. Moyens de paiement

4.1. Puzz Sàrl accepte comme moyens de paiement le paiement anticipé, le paiement contre remboursement.

4.4. En cas de paiement anticipé, la facture doit être réglée dans les 10 jours calendaires, faute de quoi Puzz Sàrl peut annuler la commande.

4.5. Puzz Sàrl se réserve le droit de procéder à des contrôles sur la solvabilité des clients et peut transmettre des données de clients à des tiers. Puzz Sàrl peut exclure certains moyens de paiement de manière générale ou pour des clients individuels, sans fournir de justification.

4.6. Pour les enlèvements dans notre succursales, le montant de la facture est à régler intégralement lors d'un enlèvement dans la succursale (même en cas de livraison partielle).

5. Conditions de paiement et réserve de propriété

5.1. Si un client est en retard avec une partie ou la totalité du montant d'un achat, Puzz Sàrl peut suspendre sans préavis les livraisons restantes, en tout ou en partie, jusqu'à ce que la totalité de la créance ait été réglée.

5.2. Si un client ne règle pas sa créance après la prolongation du délai de paiement, Puzz Sàrl peut exiger une indemnité et procéder conformément aux dispositions du Code suisse des obligations (CO). Puzz Sàrl a en particulier le droit de déléguer le recouvrement de créances à une société externe. 5.3. Puzz Sàrl peut percevoir des suppléments sur certains moyens de paiement et les modifier sans préavis.

5.4. Puzz Sàrl peut percevoir des intérêts sur les paiements échelonnés, sous la forme d'un intérêt annuel, et peut les modifier sans préavis.

5.5. Les produits livrés par Puzz Sàrl restent la propriété de Puzz Sàrl jusqu'à ce que la totalité du montant de l'achat (y c. tous les suppléments) ait été acquittée auprès de Puzz Sàrl. Le client s'engage à prendre bien soin des produits et à conserver l'emballage d'origine tant qu'ils sont la propriété de Puzz Sàrl.

6. Commandes Onlineshop

6.1. Les commandes peuvent être passées exclusivement sur notre site Internet.

6.2. Les commandes par des mineurs ou des personnes sous tutelle ne sont autorisées qu'avec l'autorisation de leur représentant légal.

7. Livraisons et livraisons partielles

7.1. Les livraisons se font toujours par expédition (en Suisse et au Liechtenstein) et par la succursales de Puzz Sàrl. Le type de livraison sélectionné à l'achat ne peut pas être changé après la conclusion de la commande.

7.2. Le Onlineshop de Puzz Sàrl confirme la commande après conclusion de celle-ci par e-mail.

7.3. Les délais de livraison indiqués par Puzz Sàrl sont fournis à titre indicatif. Il ne s'agit pas de dates fermes. Si un délai de livraison ne peut pas être tenu, le client peut annuler sa commande après l'échéance d'un délai supplémentaire d'au minimum 60 jours qu'il nous spécifiera par écrit. Dans ce cas, le client ne peut pas prétendre à une indemnisation supplémentaire.

7.4. Puzz Sàrl peut annuler des commandes confirmées, en raison de circonstances externes, indépendantes de sa volonté, sans qu'il n'en résulte de conséquences financières.

7.5. Le Onlineshop de Puzz Sàrl peut procéder au besoin à des livraisons partielles et à des retraits partiels dans la succursale.

7.6. Le Onlineshop de Puzz Sàrl peut attribuer les livraisons et les livraisons partielles à différentes entreprises de transport. La livraison est en principe effectuée en bordure de trottoir, et non à l'étage ni dans l'appartement du client. La livraison des petits appareils devant la porte ou dans la boîte postale du client est laissée à l'appréciation de l'entreprise de transport en question.

8. Risque dû au transport dégâts dûs au transport et garantie de transport

8.1. La marchandise commandée dans le Onlineshop de Puzz Sàrl est expédiée aux risques et périls du client. La marchandise dispose cependant d'une couverture limitée de l'assurance de transport.

8.2. Le client s'engage à contrôler immédiatement que la marchandise livrée soit correcte, complète et en bon état. Les dommages aux marchandises livrées doivent être signalés à la société de transport dès que possible, au plus tard dans les 5 jours calendaires après la livraison.

8.3. En cas de réclamations, toutes les pièces de l'emballage original doivent être conservées jusqu'à l'approbation écrite de la société de transport ou de Puzz Sàrl.

8.4. Le client peut souscrire à la conclusion de la commande à une garantie de transport (en option) pour les dégâts dûs au transport et les pertes dûes au transport. Est assuré le dommage effectivement causé sur l'itinéraire de l'envoi, et au maximum la valeur de la marchandise au moment de la commande. Le client a droit exclusivement à réparation des vices resp. à l'échange (livraison de remplacement) ou à dédommagement en cas de dépréciation. La décision quant à la réparation ou à l'échange d'un appareil est du ressort de Puzz Sàrl. Les dommages à la marchandise livrée doivent être signalés par e-mail à Puzz Sàrl dès que possible, au plus tard dans les 5 jours calendaires après la livraison. En cas de réclamations, toutes les pièces de l'emballage original doivent être conservées.

8.5. Une souscription ultérieure à une garantie de transport n'est pas possible.

8.6 Les marchandises envoyées directement par le client en réparation, sans avoir été signalées à Puzz Sàrl, ne peuvent pas être traitées ultérieurement par la garantie de transport.

8.7. En cas de renvoi d'un article endommagé avec conclusion d'une garantie de transport, ce dernier doit obligatoirement être retourné dans son emballage d'origine.

9. Reprise et échange

9.1. La reprise d'articles achetés dans l'Onlineshop de Puzz Sàrl est possible dans certains cas spéciaux. Aucun échange possible. La facture fait office de bon de garantie. Cette dernière est à conserver précieusement.

9.2. La reprise d'un article doit toujours être sollicitée par écrit via e-mail.

9.3. La reprise d'un article est uniquement possible dans un délai de deux semaines (14 jours calendaires) après réception de la marchandise. La date de la livraison fait foi.

9.4. Le renvoi de la marchandise se fait exclusivement à une adresse spécialement définie.

9.5. La marchandise doit être renvoyée dans son emballage d'origine, au complet avec tous les accessoires. Le renvoi de la marchandise se fait aux frais et risques du.

10. Dispositions de garantie / prolongation de garantie

10.1. Durée de la garantie

La durée de la garantie pour chaque article est indiquée sur le justificatif de vente. Elle est d'au moins deux ans pour les appareils neufs. L'échange sous garantie et la réparation sous garantie ne prolongent en aucun cas la

durée de garantie initiale. Avec la garantie, l'obligation de garantie légale n'est pas restreinte.

10.2. Preuve de garantie

Le justificatif de vente fait office de bon de garantie. Il doit être conservé précieusement.

10.3. Étendue de la garantie

Le client peut prétendre exclusivement à la réparation ou à l'échange (appareil de rechange) de l'article défectueux. Puzz Sàrl s'engage à réparer gratuitement tout défaut de fabrication (réparation sous garantie), à l'exclusion des cas non couverts. Les motifs d'exclusion sont notamment les dégâts naturels, les dégâts causés par l'humidité, les dégâts dus aux chocs ou aux chutes, l'usure naturelle, les erreurs de manipulation, les dommages causés par des tiers ainsi que les interventions ou modifications sur l'appareil.

10.4. Autres conditions de garantie

La décision de réparation ou d'échange d'un appareil appartient à Puzz Sàrl. Aucun appareil de remplacement n'est mis à disposition pendant la durée de la réparation. Toute prétention à d'autres prestations au titre de garantie est exclue.

11. Réparations

11.1. Pour les réparations, le client s'adressera directement à la succursales de Puzz Sàrl - pendant ou après la période de garantie.

11.2. L'emballage d'origine assure une protection maximale. Ce dernier est donc à conserver. En cas de réparation, les appareils avec tous les accessoires sont à apporter dans l'emballage d'origine.

12. For juridique, droit applicable

12.1. Dans les limites autorisées par la loi, le tribunal d'arrondissement de Porrentruy / JU est le tribunal compétent exclusif. Seul le droit suisse est applicable.